

LA POLITIQUE MUNICIPALE EN FAVEUR DE L'ACTION CULTURELLE

Document d'orientation préparatoire au conseil municipal du 3 juillet 2023

L'action municipale en faveur de la culture est au carrefour de plusieurs politiques publiques qui concernent l'éducation, l'animation de la cité, la cohésion sociale, la protection du patrimoine et in fine, l'identité d'une ville. Le dynamisme de la vie culturelle lovérienne est un atout qui participe de l'attractivité de la cité et de son rang de ville centre d'une agglomération de plus de 100 000 habitants. La richesse de l'offre culturelle repose sur une diversité d'équipements culturels municipaux mais également sur la vitalité du tissu associatif.

Quelle ambition culturelle pouvons-nous porter collectivement ? Si, comme l'affirmait André Malraux, « la culture ne s'hérite pas, elle se conquiert », quels sont alors les voies et les moyens de l'action municipale pour participer à cette conquête ? Sur la base des marqueurs de l'action culturelle lovérienne, il s'agit, à travers ce document d'orientation, d'identifier les enjeux et questionnements actuels pour continuer de porter une politique culturelle plus que jamais ambitieuse et exigeante, capable de sortir de l'entre-soi pour s'offrir au plus grand nombre.

SOMMAIRE

I – La richesse de l'offre culturelle proposée à Louviers

1. L'offre culturelle municipale
2. La vitalité du secteur associatif
3. L'action culturelle de l'Agglomération Seine-Eure
4. Des acteurs privés

II – Les marqueurs de l'action culturelle municipale

1. Une offre culturelle accessible
2. La programmation culturelle dédiée aux jeunes publics
3. Le soutien à la création
4. L'attention portée au patrimoine historique

III – Enjeux et questionnements

1. L'adéquation de l'ambition culturelle de la ville avec les moyens disponibles
2. La répartition des rôles entre la Ville et l'Agglomération Seine-Eure
3. L'affirmation de la Scène 5 pour le rayonnement du spectacle vivant
4. Le développement de la médiation culturelle

IV – Orientations municipales jusqu'à la fin de la mandature

1. Etablir la gratuité totale pour la médiathèque
2. Réinventer le partenariat entre la Ville de Louviers et la Scène nationale
3. Envisager de nouvelles coopérations culturelles avec l'Agglomération Seine-Eure
4. Définir un plan bâtimentaire dédié aux équipements culturels (dont réserves du musée)
5. Nouer un partenariat avec la Région Normandie autour de la Scène 5
6. Développer l'art urbain
7. Obtenir le label national « Premières pages » pour favoriser l'apprentissage et le goût de la lecture dès le plus jeune âge
8. Porter l'ambition des métiers d'art dans le cadre de la candidature de « Rouen Capitale européenne de la culture »

I – LA RICHESSE DE L’OFFRE CULTURELLE PROPOSEE A LOUVIERS

La richesse de l’offre culturelle proposée à Louviers repose certes sur une diversité d’équipements culturels municipaux, mais également sur un tissu associatif culturel très dynamique, sur la volonté de l’Agglomération Seine-Eure d’investir le champ culturel ainsi que sur une offre privée qui s’étoffe.

1. L’offre culturelle municipale

a) *Les équipements culturels municipaux*

Contrairement à d’autres collectivités de sa strate de population, la Ville de Louviers a choisi de longue date d’assurer sa politique culturelle par l’intermédiaire de services en régie directe plutôt que par une délégation au milieu associatif. Il en résulte un ensemble de sept équipements municipaux qui composent le pôle « Vie culturelle » :

- **La médiathèque Boris Vian**, qui compte 3145 inscrits et a enregistré 31 459 entrées en 2022. Le fonds est composé d’un large choix de documents : 60 000 livres, albums, romans, documentaire, livres enregistrés, BD, mangas, partitions, 10 000 CD, 5 000 DVD et une centaine d’abonnements à des périodiques. Le nombre de prêts s’est élevé à plus de 100 000 en 2022.
- **Le musée** qui propose tout à la fois une collection permanente et des expositions temporaires. Près de 9 000 entrées ont été enregistrées en 2022. Il s’agit du seul musée labellisé « Musée de France » sur le territoire de l’agglomération Seine-Eure.
- **L’école de musique et de théâtre Maurice Duruflé** accueille environ 400 élèves et propose un enseignement artistique dans les disciplines suivantes : musique, éveil musical, pratiques collectives et depuis la rentrée scolaire 2022, du théâtre.
- **Le Moulin** (180 places + la cave) avec une programmation de spectacle vivant, l’accueil de résidences d’artistes et d’activités culturelles associatives. Les représentations culturelles proposées au Moulin ont affiché en 2022 un taux de remplissage proche de 80 %.
- **La Scène 5** (450 places) – le théâtre de Louviers – avec une programmation à la fois municipale et de spectacles du Tangram (la Scène Nationale Évreux-Louviers). Au cours de la saison culturelle 2022-2023, s’agissant de la programmation municipale, une moyenne de 337 spectateurs par représentation a été constatée, ce qui représente un taux de remplissage élevé de 75%.
- **La Gare aux Musiques**, dédiée aux musiques actuelles. À taille humaine et aux tarifs accessibles à tous, cet équipement est là pour aider, accompagner, informer et conseiller tous les projets de musique actuelle régionaux. C’est un lieu unique qui propose répétition, enregistrement, scène, formation et encadrement ainsi que la diffusion avec une dizaine de concerts chaque année. Au cours de la saison 2022-2023, la Gare aux Musiques a accompagné plus de 2 000 musiciens et plus de 800 personnes ont assisté aux différents concerts.

- **La Villa Calderón**, résidence d'artistes *via* la mise à disposition pour les artistes sélectionnés dans le cadre d'un partenariat avec l'Esam et l'Esadhar, d'un logement et d'un atelier visant à développer des projets artistiques favorisant la rencontre avec différents publics dans la ville.

Le budget municipal alloué à l'action culturelle est très conséquent puisqu'il s'établit à 2,5 millions d'euros (1,7 million d'euros de masse salariale et 800 000 euros de frais de fonctionnement des équipements culturels), soit plus de 10% du budget de la ville.

b) Les temps forts de la vie culturelle municipale

La vie de la cité est rythmée, tout au long de l'année, par une série de temps forts culturels, dont plusieurs s'inscrivent dans le calendrier national des événements culturels : il s'agit notamment des Journées européennes du patrimoine, de la Nuit des musées, de la Nuit des conservatoires, de la Nuit de la lecture ou encore de la Fête de la musique. À l'échelle régionale, il convient de mentionner la participation du musée au Festival Normandie Impressionniste.

Dans le cadre du partenariat de la Ville de Louviers avec le Département de l'Eure, il faut également mentionner le Festival X.PO à la médiathèque autour de la (re)découverte du numérique. À l'agenda culturel municipal figurent également des manifestations culturelles récurrentes à l'instar de la « Grande dictée » chaque fin d'année scolaire au Moulin.

2. La vitalité du secteur associatif

Au-delà des équipements culturels municipaux, le tissu associatif lovérien est particulièrement dynamique en matière culturelle et irrigue un champ varié de disciplines telles que :

- la danse (Créart'Danses) ;
- le cinéma d'art et d'essai (Derrière l'écran) ;
- la musique (harmonie municipale, chorale Le Tourdion, la musique à votre portée, *BeScott & Co*, Musique à votre rythme, Bach Académie) ;
- la photographie (le photo club) ;
- le théâtre (les Macajas pour le théâtre amateur et MarieBell Compagnie pour le théâtre professionnel) ;
- les arts plastique (association de sculptures du Manoir de Bigards, association Terre et Soie) ;
- l'histoire et le patrimoine (société d'études diverses, association des monuments de Louviers et des communes environnantes, la clef de voute, l'association de sauvegarde des orgues) ;
- le cirque (cirk'ulaire) ;
- la philatélie (amicale philatélique de Louviers et sa région) ;
- l'association des amis du musée de Louviers ;
- la lecture et l'écriture (Lire et faire lire) ;
- les jeux (la ludothèque de la Semaine des quatre jeudis, JumanJeux) ;
- la radio (Radio Espace Normandie).

Les associations lovériennes sont à l'origine de nombreuses manifestations culturelles tout au long de l'année qu'il s'agisse par exemple du Rallye du Patrimoine, du salon de la peinture, du *Normandy Metal Fest* ou des concerts de l'harmonie municipale.

3. L'action culturelle de l'Agglomération Seine-Eure

Ces dernières années, l'Agglomération Seine-Eure a développé une offre culturelle de dimension territoriale, complémentaire à celle proposée à l'échelle municipale.

Le pôle intercommunal d'archives de Louviers, ouvert en 2018, conserve ainsi plus de 2,5 km d'archives du 14^e siècle à nos jours et propose régulièrement des expositions réalisées à partir de fonds d'archives géré par l'Agglomération.

Dans le domaine musical, des concerts sont régulièrement proposés par les écoles et conservatoires de musique intercommunaux et municipaux du territoire de l'agglomération. L'ouverture à Louviers du Hub expo & congrès en septembre 2022 offre de nouvelles perspectives en matière de programmation musicale dans des conditions d'acoustique et d'accueil du public remarquables.

L'Agglomération propose également de nouveaux temps forts culturels à travers le spectacle des *Embarqués* ou encore le festival *Branche et ciné* chaque année en forêt de Bord.

4. Des acteurs privés

Enfin, il convient de mentionner la présence de structures privées qui proposent une offre culturelle complémentaire à celle de la ville, de l'Agglomération et du secteur associatif. C'est le cas du *Cinéma Grand Forum* et, depuis le printemps 2023, de *Toy Evénements* avec une programmation notamment familiale.

L'existence de deux librairies indépendantes à Louviers et d'un magasin de disques vinyle, est également un atout pour l'attractivité commerçante de la ville et l'accès à la culture.

II – LES MARQUEURS DE L'ACTION CULTURELLE MUNICIPALE

Depuis 2014, la municipalité a souhaité développer une politique culturelle autour de quatre marqueurs que sont l'accessibilité, une programmation culturelle dédiée aux jeunes publics, le soutien à la création et l'attention portée au patrimoine historique.

1. Une offre culturelle accessible

a) La tarification

Il s'agit d'un levier essentiel pour favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture. Aussi la ville de Louviers a-t-elle fait le choix de la gratuité pour un certain nombre de services publics culturels : c'est le cas du musée et de la médiathèque pour son public lovérien. La gratuité est également de mise pour les très jeunes publics avec deux spectacles au Moulin et deux autres à la médiathèque.

Depuis la rentrée 2022, la tarification de l'école de musique et de théâtre est fondée sur la règle dite du « taux d'effort » qui permet de lisser les effets de seuil liés au quotient familial. Les droits d'inscription à l'école de musique et de théâtre sont parmi les plus bas du Département et même de la Région Normandie.

S'agissant du spectacle vivant, la Ville propose une tarification adaptée selon les publics avec des tarifs réduits pour les jeunes, les demandeurs d'emploi et bénéficiaires des *minima* sociaux. Les publics jeunes peuvent aussi utiliser la carte « Atout Normandie » pour les spectacles programmés à Louviers ainsi que les séances de cinéma.

En ce qui concerne la Scène Nationale, la Ville de Louviers finance la gratuité des spectacles pour les élèves des écoles primaires et le demi-tarif pour les collégiens et les lycéens. La gratuité totale de la médiathèque (au-delà du seul public lovérien) est également envisagée à court terme.

b) Une programmation diversifiée

La diversité de la programmation culturelle est une condition à l'élargissement des publics. Cette diversité se traduit par une attention particulière portée à la nature des spectacles, aux styles et aux époques.

Cette diversité se retrouve dans chaque équipement culturel municipal pour répondre à des attentes différentes selon les âges et les goûts de chacun. Il s'agit ainsi pour le musée de proposer tout à la fois de l'art contemporain (par exemple) et la mise en valeur des collections historiques ; pour la médiathèque, il s'est agi de s'ouvrir aux jeux vidéo et pour l'école de musique de proposer une discipline nouvelle avec le théâtre.

Cette diversité se retrouve au niveau associatif entre d'un côté les concerts d'orgue de la Bach Académie et de l'autre l'ambiance survoltée du *Normandy Metal Fest*. Cette diversité des pratiques culturelles et au cœur de l'attractivité culturelle de la cité.

c) Le « aller-vers »

Pour ne pas réserver l'offre culturelle à celles et ceux qui y ont facilement accès, la municipalité a souhaité développer une politique volontariste du « aller-vers ». Cela se traduit par des initiatives très concrètes qui permettent de toucher de nouveaux publics notamment les plus éloignés de la culture.

La Grande cause municipale dédiée en 2017 à la lecture et parrainée par l'écrivain Michel Bussi s'inscrivait dans cette démarche de s'adresser au plus grand nombre.

À Louviers, la culture « hors-les-murs » prend de multiples formes telles que :

- L'installation de « boîtes à livre » en différents endroits de la ville ;
- Une exposition de la photographe Kamila K. Stanley autour du handicap, intitulée « Elever le regard », sur les panneaux d'affichage urbain
- Le portage de livres à domicile assuré par l'équipe de la médiathèque ;
- Le dispositif « facile à lire » proposé à la médiathèque pour les personnes en situation de handicap ou ayant des difficultés de lecture ;
- Le recrutement d'un médiateur musical qui se déplace dans les quartiers de la ville et propose des animations musicales, comme une activité chorale chaque semaine à la résidence autonomie du Parc ;
- Le recrutement d'une dumiste pour l'éducation musicale, notamment dans les écoles ;
- Des interventions en PMI et la mise à disposition de livres dans les salles d'attente.

- Des interventions de la médiathèque à l'occasion de diverses animations municipales : fête des familles, salon de la cuisine en famille, Foire Saint-Michel, animations dans les quartiers...

2. Une programmation culturelle dédiée aux jeunes publics

La municipalité a fait le choix en 2020 de confier une délégation spécifique dédiée aux « jeunes publics » à une élue de l'équipe municipale.

La Médiathèque développe de nombreuses actions à destination de la jeunesse. Elle est partenaire de deux prix littéraires Jeunesse à rayonnement départemental dont l'ambition est de promouvoir la littérature de jeunesse et le plaisir de lire auprès du jeune public.

- Le Prix des *Croqueurs de livres* concerne un public scolaire de la maternelle au CE2. Chaque année, 30 à 40 classes de Louviers y participent.
- Le Prix des *Dévoreurs de livres* qui permet chaque année à plusieurs classes de cours moyen de rencontrer un auteur à la médiathèque.

En ce qui concerne le spectacle vivant, le Moulin et la Scène 5 proposent régulièrement des spectacles dédiés aux jeunes publics.

Au musée, la « *Galerie des petits* » propose chaque année depuis 2021 une exposition pensée pour les enfants et accrochée à hauteur d'enfants (le bleu en 2021 puis le rouge en 2022). En outre, des séances de médiation culturelle sont proposées aux élèves des écoles de Louviers. Elles ont concerné plus de 5000 écoliers en 2022.

S'agissant de l'école de musique des interventions dans les crèches sont régulièrement proposées et les activités d'éveil musical sont ouvertes dès l'âge de 4 ans.

3. Le soutien à la création

a) Les résidences d'artiste

A la Villa Calderón, la Ville de Louviers met à la disposition d'artistes un logement et un atelier afin de diffuser et de développer des projets de création artistique sur son territoire mais aussi de favoriser la rencontre avec différents publics.

Cette résidence d'artiste est le fruit d'un partenariat avec des écoles d'art et d'architecture, l'Esam et l'Esadhar, avec le soutien financier de la Région Normandie. Elle contribue à développer les liens entre des actions artistiques et le public. Les projets artistiques menés dans le cadre de ces résidences font l'objet d'une restitution au musée.

Le Moulin accueille aussi régulièrement des artistes en résidence, à hauteur de 20 jours lors de la saison 2022-2023.

La Gare aux musiques accompagne également des musiciens dans le cadre de la résidence « *Pop Up* » qui a concerné 7 groupes (48 personnes) au cours de la saison 2022-2023, ce qui a représenté un volume de 410 heures d'accompagnement (enregistrements, prises de son, répétitions montées...).

En partenariat avec le Rectorat de l'Académie de Normandie, une résidence d'artiste est également proposée dans les écoles, les établissements du secondaire et un groupe

d'enfants du centre Pastel dans le cadre du Programme de réussite éducative (PRE). Ce dispositif profite à environ 200 enfants chaque année. Il s'agit d'accueillir des artistes, des professionnels de la culture en résidence sur un année scolaire et d'initier des actions artistiques rayonnant sur l'année scolaire et sur une communauté éducative élargie. Au cours de l'année scolaire 2022-2023, la thématique choisie fut celle de l'art du portrait avec la peintre Sara. H Danguis (avec une restitution des ateliers lors de la Nuit des musées du 13 mai 2023). Pour l'année 2023-2024, la Ville a proposé à la DRAC, qui a donné son accord, que l'art de la danse soit mis à l'honneur avec le Collectif Vecteur dont le spectacle Crawl (en lien avec la labellisation municipale « Terre de Jeux »).

b) La promotion de l'art urbain

Il s'agit d'une orientation récente que souhaite développer la municipalité pour utiliser la ville comme source d'inspiration et support à des œuvres artistiques et en démocratiser ainsi l'accès du fait de leur présence dans l'espace public.

Ces dernières années, plusieurs expériences artistiques ont ainsi été menées :

- L'installation en 2020, rue du Général de Gaulle, de centaines de ballons colorés de l'artiste portugaise Patricia Cunha ;
- La mise en couleurs au printemps 2023 de la Place de la Halle, inspirée des motifs drapiers conservés dans les réserves du musée ainsi que la création d'une frise sur la Halle ;

Pour l'édition 2023 des Journées européennes du Patrimoine, l'artiste Julien Colombier sera invité à Louviers par le Département de l'Eure pour créer une installation éphémère sur la façade de l'école de musique et de théâtre.

4. L'attention portée au patrimoine historique

Il existe à Louviers un important patrimoine historique et architectural qu'il s'agit pour la municipalité de restaurer et de mettre en valeur.

a) La restauration au long cours de l'Eglise Notre-Dame

Classée Monument Historique, l'Eglise Notre-Dame fait l'objet depuis une dizaine d'années d'importants travaux de restauration, toujours en cours. Un diagnostic complet de l'édifice a été réalisé en 2015 qui permet de planifier dans le temps les travaux de restauration.

Après des travaux de mise en sécurité effectués en 2018 et la restauration des statues des apôtres, la couverture du bas-côté Sud a fait l'objet d'une restauration complète en 2020-2021. En 2022, les travaux ont concerné la consolidation de la pile nord-ouest du transept. La prochaine étape concernera la restauration extérieure de l'élévation du bas-côté sud (façade et les sculptures du côté de la place du parvis).

L'un des chantiers majeurs en cours est également celui de la restauration de l'orgue de Duruflé, largement financé dans le cadre du Plan de relance.

Ces travaux de restauration sont rendus possibles grâce au soutien financier des nombreux partenaires de la Ville : État (Drac), Département de l'Eure, Agglomération, Fondation du patrimoine. L'association lovérienne « La clé de voûte » est également un

partenaire de premier plan dans cette entreprise de restauration au long cours de cet édifice emblématique de notre ville.

b) L'inscription de nouveaux sites à l'inventaire du patrimoine historique

Le kiosque à musique de l'Hôtel de Ville a reçu en 2014 l'appellation de Kiosque Raoul Thorel, du nom du maire de Louviers cent ans auparavant, à l'origine de cette construction. L'édifice a fait l'objet d'importants travaux de sécurisation en 2019, financés grâce à un don de l'association des monuments de Louviers et des communes environnantes. À la demande de la municipalité, le Kiosque a fait l'objet d'une inscription à l'inventaire des monuments historiques, par arrêté du 3 juillet 2020.

Le Monument aux morts du Square Albert 1^{er}, récemment restauré avec le concours du Souvenir français, vient également de faire l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques.

c) La création du pôle intercommunal d'archives

La municipalité et l'Agglomération ont engagé dès 2014 une réflexion sur les modalités de conservation et de gestion des archives de l'intercommunalité et de ses communes membres.

Les archives municipales étaient jusqu'alors conservées dans des conditions inappropriées dans le sous-sol vétuste de la Maison Condorcet (anciennement Banque de France). La réhabilitation d'un bâtiment industriel et sa transformation en pôle intercommunal d'archives a permis de garantir la conservation des archives dans des conditions optimales ainsi que l'ouverture vers les chercheurs et le grand public à travers l'organisation régulière d'expositions sur la base de notre fonds d'archives.

d) Le récolement des collections du musée

Un important travail de récolement des collections du musée est en cours qui doit s'achever fin 2024. Il s'agit là d'une obligation liée au statut de « Musée de France ».

De façon plus générale, une attention particulière est portée à la mise en valeur des collections permanentes du musée et à leur exposition au public. Des salles du musée sont désormais dédiées aux collections permanentes, indépendamment des expositions temporaires.

e) La valorisation des collections patrimoniales de la médiathèque

Le fonds patrimonial de la médiathèque se compose de plus de 5 000 volumes du IX^{ème} au XVII^{ème} siècle, dont 28 manuscrits et des incunables. La quasi-totalité des ouvrages sont antérieurs au XVII^{ème} siècle et constituent un fonds très éclectique : bibles, ouvrages de théologie et d'histoire des religions, mais aussi de philosophie, de droit, de sciences, d'histoire, de géographie, de comptes rendus de voyages, de littérature, d'économie, de poésie et d'arts sans compter les dictionnaires de latin, grec et hébreu.

La bibliothèque a aussi bénéficié de legs et dons d'ouvrages d'intérêt local (fonds Lalun, fonds Lanon, fonds Lemercier). Les minutes des procès de l'affaire des Possédés de Louviers, le Cartulaire de Louviers, des archives d'usines textiles complètent ce fonds très riche et éclectique.

Les collections patrimoniales sont valorisées à travers un programme d'animations *in situ* et hors-les-murs à l'initiative de la médiathèque (cycles de rendez-vous « À la découverte du fonds ancien », Journées européennes du Patrimoine) ou sur sollicitations extérieures (Exposition 2022 « Histoires de Sorcellerie » au Musée d'Évreux, Congrès de la SED, recherches de particuliers).

Un Plan d'urgence pour les collections patrimoniales de la médiathèque est en cours de réalisation après formation de la référente Patrimoine et la Directrice de la médiathèque par l'agence régionale du livre en 2022.

Il est prévu, à l'automne 2023, de valoriser des pièces du fonds de *L'Affaire des Possédées* dans le cadre des journées du patrimoine ainsi que la présentation au public en octobre des manuscrits de Saint-Thomas d'Aquin (XVe siècle) restaurés par l'Institut du Patrimoine.

f) La mise en lumière du patrimoine historique

Dans le cadre du déploiement du Plan Lumières, la municipalité a souhaité consacrer un volet à la mise en lumière du patrimoine architectural de la ville. Ce plan lumières patrimonial, qui fait l'objet de financements de la Région Normandie, a d'ores et déjà permis la mise en lumière :

- de l'Eglise Notre-Dame ;
- du musée ;
- de l'école de musique et de théâtre ;
- de la médiathèque ;
- du Moulin Lair ;
- du Square Albert Ier ;
- de la Place de la Poissonnerie.

g) La création d'une signalétique patrimoniale

En lien avec la société d'études diverses, la municipalité a entrepris en 2019 la mise en place d'une signalétique patrimoniale permettant d'informer les habitants et les touristes sur l'histoire de la ville, ses bâtiments, son architecture. Les textes ont été élaborés par la SED et les photographies d'illustration proviennent essentiellement des archives municipales et du musée.

III – ENJEUX ET QUESTIONNEMENTS

La politique culturelle municipale s'inscrit dans un environnement et une temporalité en permanente évolution. Ceci soulève des enjeux et des questionnements qui sont au cœur des orientations municipales jusqu'à la fin de la mandature.

1. L'adéquation de l'ambition culturelle de la Ville avec les moyens disponibles

La dimension culturelle est l'une des caractéristiques importantes d'une ville dotée de fonctions de centralité. Tant les équipements culturels que les temps forts de la programmation culturelle concernent un public qui va bien au-delà des seuls habitants de la ville. Or l'action culturelle municipale est essentiellement portée par un budget municipal

fortement contraint : faiblesse de la dotation globale de fonctionnement par habitant, inflation, difficultés de recrutement, etc.

Au fil du temps, les lieux de culture gérés par la Ville ont pu voir leur moyens humains et budgétaire, leur périmètre et leurs modalités d'action évoluer. L'un des enjeux de ces dernières années a été de les faire travailler en réseau, d'abord entre eux au niveau municipal, mais aussi avec d'autres structures culturelles, à l'échelle du territoire.

Il est aujourd'hui souhaitable de pouvoir disposer, pour chacun de ces équipements, d'un diagnostic précis de son fonctionnement, de ses forces et de ses faiblesses, des enjeux d'avenir et des perspectives à court et moyen terme.

Il s'agit aussi d'identifier ce qui fait le cœur de l'action culturelle municipale, d'analyser nos forces et nos faiblesses et d'évaluer notre capacité à atteindre des objectifs en termes de fidélisation du public existant et de conquête de nouveaux publics. Au vu des marqueurs de l'action culturelle municipale, il convient de fixer les priorités d'une politique publique culturelle municipale, en lien avec nos partenaires institutionnels et privés.

Il s'agit clairement d'identifier les financements supplémentaires que la Ville pourrait solliciter de différents partenaires pour donner de nouvelles marges de manœuvre à l'action culturelle municipale sans les faire porter exclusivement sur le budget municipal.

2. La répartition des rôles entre la Ville et l'Agglomération

L'Agglomération Seine-Eure ne dispose pas de la compétence « Culture » ; mais cela ne signifie pas qu'elle soit absente de ce domaine. Dans le cadre de sa fusion avec l'ancienne communauté de communes d'Eure-Madrie-Seine, l'Agglomération a en effet repris dans son giron le conservatoire de Gaillon, sous statut intercommunal.

Il en découle un exercice des compétences à géométrie variable selon les secteurs géographiques, ce qui nuit à la cohérence et à la force de l'action culturelle de territoire.

Par ailleurs, si l'Agglomération porte de l'événementiel culturel à travers le festival des *Embarqués* mais aussi une programmation régulière au Hub Expo & Congrès, il n'existe pas de véritable programmation culturelle de territoire concertée entre les acteurs municipaux et intercommunaux.

La nouvelle échelle de l'Agglomération depuis sa fusion avec CCEMS en 2019 appelle une réflexion sur des modalités d'exercice et de financement de la compétence culturelle pour ce qui représente un intérêt territorial, à l'instar du soutien financier qu'apporte l'Agglomération au musée de Louviers pour sa participation au Festival *Normandie Impressionniste*. Il est également des politiques intercommunales susceptible de porter des actions culturelles à l'instar de la politique de la ville qui dispose de crédits dédiés aux actions dans les quartiers.

En tout état de cause, l'offre culturelle, comme la promotion du patrimoine historique, étant un élément important de l'attractivité du territoire, le temps semble venu de définir une stratégie culturelle de territoire associant l'ensemble des parties prenantes.

3. L'affirmation de la Scène 5 pour le rayonnement du spectacle vivant

Avec la création de la Scène 5 fin 2019, la Ville de Louviers a décidé de valoriser son théâtre municipal qui n'avait jusqu'alors que peu de visibilité.

La Scène 5 propose des spectacles qui résultent tout à la fois d'une programmation municipale et de celle du Tangram (Scène Nationale Évreux-Louviers). Malgré le contexte de la crise sanitaire, les débuts de la Scène 5 sont prometteurs avec un taux de remplissage de 75% pour la programmation municipale.

Une attention particulière est portée à la diversité de la programmation, sa qualité et aussi les jours et heures de représentations pour toucher un public toujours plus large.

Il s'agit à présent de transformer l'essai en intégrant la Scène 5 dans le réseau régional des théâtres de ville, ce qui suppose le respect d'un cahier des charges élaboré par la Région Normandie et qui ouvre droit à un financement régional.

4. Le développement de la médiation culturelle

La médiation culturelle facilite la mise en relation du public avec une œuvre artistique ou, plus largement une proposition culturelle.

La Ville de Louviers propose diverses actions de médiation culturelle, notamment au musée à destination des publics scolaires. Il existe aussi un médiateur musical qui porte des actions hors-les-murs et d'une danseuse notamment dans les écoles.

L'ambition d'une ville inclusive, qui s'adresse à tous les habitants en tenant compte des différences de chacun, peut s'appuyer sur le développement d'actions de médiation culturelle et de pratiques innovantes telles que, par exemple, l'art thérapie.

Dans le cadre du label « Ville amie des aînés / Ville amie des âges », une réflexion pourrait ainsi utilement être portée sur les bienfaits de la médiation culturelle pour répondre à un certain nombre de problématiques liées à l'isolement social, à l'accès à la culture, à l'épanouissement personnel, etc.

IV – ORIENTATIONS MUNICIPALES JUSQU’A LA FIN DE LA MANDATURE

L’action culturelle municipale est aujourd’hui connue et reconnue des Lovériens. Le moment est néanmoins venu de tracer des perspectives qui reposent sur les savoirs-faire des équipes municipales et permettent à notre ville de penser et de déployer sa politique culturelle en phase avec les enjeux de notre époque et les spécificités de notre territoire.

1. Etablir la gratuité totale pour la médiathèque

A ce jour, les services de la médiathèque sont gratuits pour les Lovériens mais restent payants pour les utilisateurs qui résident à l’extérieur de Louviers.

Il est envisagé de franchir une nouvelle étape en proposant la gratuité à tous les usagers, quel que soit leur lieu de résidence.

La gratuité facilitera l’accès de tous à l’information ainsi qu’à une offre culturelle riche et diversifiée. Pour la médiathèque, cela signifiera :

- Davantage de public : les communes de toutes tailles qui sont passées à la gratuité totale ont vu augmenter leur fréquentation.
- Moins de discrimination : le paiement d’un droit d’inscription, même minime, reste un obstacle symbolique pour celles et ceux qui ont des moyens limités. Quant aux personnes dites « économiquement fragiles », leur demander de justifier de leur situation économique conduit à les stigmatiser, et rentre donc en conflit avec la volonté de créer des services de lecture ouverts à tous sans distinction.
- Une meilleure lisibilité : la gratuité d’inscription pour tous quel que soit son lieu de résidence, c’est non seulement une communication plus simple vis-à-vis du public mais une amélioration importante en termes d’image pour la collectivité. L’inscription devient plus facile et spontanée pour les publics, facilitant la découverte et l’expérimentation.

2. Réinventer le partenariat entre la Ville de Louviers et le Tangram / Scène Nationale

Depuis 2016, la Scène Nationale Évreux-Louviers a été intégrée à l’établissement public de coopération culturelle (EPCC) « Le Tangram » dont la Ville de Louviers est membre fondateur avec la Ville d’Évreux, l’État, la Région Normandie et le Département de l’Eure.

La Ville de Louviers verse une subvention annuelle de 150 000 euros en contrepartie de la programmation à Louviers de spectacles labellisés « Scène Nationale ». Or ces dernières années, avant-même la crise sanitaire, le nombre de spectacles a été sensiblement diminué et des activités proposées par le Tangram, comme les ateliers théâtre, ont été unilatéralement supprimées, alors que la subvention de la Ville à l’EPCC est restée inchangée.

Il semblerait que les difficultés financières du Tangram soient principalement liées aux coûts de gestion des salles ébroïciennes, du fait notamment de l’augmentation du prix des fluides et au déficit du Kubbe, la nouvelle salle de musiques actuelles.

Les difficultés financières du Tangram, sans lien avec Louviers, ont conduit les partenaires financiers à commander la réalisation d'un audit sur les moyens budgétaires de l'EPCC et sa gouvernance.

Dans ce contexte, la Ville de Louviers, attachée au label « Scène Nationale » souhaite proposer au Tangram, en accord avec les autres financeurs, de nouvelles modalités d'un partenariat privilégié permettant de continuer à proposer à Louviers des spectacles de la Scène Nationale, sans que la subvention de la Ville de Louviers ne soit utilisée à d'autres fins que la programmation lovérienne.

3. Envisager de nouvelles coopérations culturelles avec l'Agglomération Seine-Eure

Au vu de sa fonction de centralité au sein de l'Agglomération Seine-Eure, la Ville de Louviers – dont les équipements culturels sont reconnus pour leur qualité – souhaite prendre toute sa part à l'écriture d'une offre culturelle de territoire à l'échelle de l'Agglomération.

À cet égard, sans qu'il s'agisse forcément de transfert de compétences, la Ville de Louviers et l'Agglomération pourraient imaginer de nouvelles formes de gouvernance partagée s'agissant d'équipements culturels à rayonnement territorial comme le Musée, unique « Musée de France » du territoire ou encore de l'école de musique et de théâtre.

Ces partenariats renforcés pourraient concerner tant l'investissement que le fonctionnement. Des mutualisations permettraient de changer d'échelle par exemple en mettant en réseau les écoles de musiques municipales avec le conservatoire intercommunal de Gaillon pour prétendre au label de conservatoire départemental.

Des synergies sont également à rechercher en matière de programmation culturelle à l'échelle du territoire et de diffusion de cette programmation. L'ouverture du Hub Expo & Congrès est une opportunité pour proposer de nouveaux rendez-vous culturels notamment dans le domaine de la musique.

Enfin, la Ville de Louviers entend prendre toute sa part au développement d'une filière autour des métiers d'art, initiée avec l'ouverture du Carré Saint-Cyr au Vaudreuil et qui pourrait trouver des prolongements dans la cité drapière avec l'ouverture de la manufacture sellerie d'Hermès et l'implantation prochaine du malletier de luxe « La Malle Bernard ».

4. Définir un plan bâtiminaire dédié aux équipements culturels

Depuis 2014, la municipalité a procédé à d'importants travaux de rénovation et d'accessibilité dans les équipements culturels, qui ont notamment permis la levée de l'avis négatif de la commission de sécurité qui concernait la médiathèque au printemps 2014.

Au Moulin, les gradins ont été intégralement remplacés en 2015 tandis qu'à la Scène 5, d'importants travaux de mise en sécurité ont été réalisés lors de la séparation de la salle de spectacle avec le cinéma Le Grand Forum.

Pour autant, beaucoup reste encore à faire, notamment au musée et dans une moindre mesure à la Gare aux musiques et à la médiathèque. S'agissant plus particulièrement du musée, une étude des scénarii envisageable permettrait de définir un programme de travaux approprié au vu des usages du bâtiment.

Divers dispositifs de subventionnement peuvent être mobilisés – notamment en ce qui relève de la rénovation thermique – pour des travaux qui doivent être priorités et programmés selon un calendrier prévisionnel cohérent avec le plan pluriannuel d’investissement de la collectivité.

Enfin, les réserves du musée, actuellement stockées dans des locaux loués à la Maison Condorcet, seront prochainement transférées dans un bâtiment municipal en cours d’acquisition auprès des Témoins de Jéhovah.

5. Intégrer la Scène 5 au réseau régional des théâtres de ville

En cohérence avec la mise en place d’un nouveau partenariat avec le Tangram / Scène Nationale, la Ville de Louviers entend aussi se rapprocher de la Région Normandie pour définir les modalités d’un conventionnement de la Scène 5 avec la Région.

En contrepartie du respect d’un cahier des charges, la Région pourrait devenir un partenaire financier du théâtre municipal et permettre à la Scène 5 d’intégrer un réseau régional de théâtres de ville.

6. Développer l’art urbain

Les expériences d’art urbain permettent de promouvoir l’art sous toutes ses formes et d’en faire profiter un large public. L’art urbain permet tout à la fois d’embellir la ville et de donner le goût de l’art à un public plus vaste que les seules personnes qui fréquentent les équipements culturels. De premières expériences ont été menées à Louviers, notamment avec la mise en couleurs de la place de la Halle.

Que ce soit par une peinture ou un spectacle de rue, l’atmosphère éphémère ainsi créée offre une interaction entre des artistes pour certains peu connus et un public de tous horizons, interpellé par cette forme d’art présenté dans l’espace public.

L’art urbain est également un vecteur de lien social et de développement des relations intergénérationnelles.

Il s’agit à présent d’identifier les lieux qui en ville pourraient donner lieu à des performances artistiques, éphémères ou plus durables et d’associer les habitants à cette démarche.

7. Obtenir le label national « Premières pages » pour favoriser l’apprentissage et le goût de la lecture dès le plus jeune âge

La médiathèque mène depuis longtemps une action volontariste dans le domaine de la valorisation du livre auprès des publics petite enfance. Des accueils hebdomadaires de bébés lecteurs à la médiathèque, en passant par les interventions hors-les-murs en crèches, puis en salle d’attente PMI jusqu’aux contes pour bambins et la constitution d’un comité de lecture « *P’tits bouquineurs* », l’ensemble des actions visent à encourager professionnels et familles à intégrer le livre dans les pratiques quotidiennes.

En lien avec la DRAC Normandie, il apparaît désormais pertinent que la Ville de Louviers postule au label national « *Premières pages* ». Ce label pourra utilement valoriser les actions de Louviers qui favorisent un rapport précoce au livre et à la lecture sous toutes ses formes, avant l’entrée à l’école maternelle ou pendant la période de pré-scolarisation.

Dès 2024, les services Médiathèque et Petite enfance de la ville envisagent ainsi de mettre en place un parcours de sensibilisation des familles qui pourra prendre de séances d'animations-lectures à destination des bébés et des très jeunes enfants en présence de leurs parents ou de l'entourage, de remise d'un livre aux nouveaux nés, de formation des professionnels, etc.

8. Porter l'ambition des métiers d'arts dans le cadre de la candidature de « Rouen, capitale européenne de la culture »

La candidature de Rouen-Normandie 2028- Capitale Européenne de la Culture est portée par une association dont les membres représentent l'ensemble des territoires associés de la vallée de la Seine. Au titre de l'Agglomération Seine-Eure, le musée de Louviers fait partie des lieux culturels référencés dans la candidature.

Le choix de la ville française lauréate devrait être connu en fin d'année 2023. La désignation de Rouen, capitale européenne de la culture, serait une opportunité pour faire rayonner notre territoire par la Culture. La Ville de Louviers pourrait porter, au sein de cette candidature et en lien avec l'Agglomération la thématique des métiers d'art et des savoir-faire d'excellence.
